



## Compte-rendu analytique de la séance du Conseil municipal du lundi 12 décembre 2011

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance publique ordinaire le lundi 12 décembre 2011 à 19h30 au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Francis TISSERAND, Maire de Courtenay.

Lors de cette séance, le Conseil Municipal a :

- **adopté** le compte-rendu analytique et le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du lundi 07 novembre 2011.
- **décidé** d'annuler la délibération n°02.11.11, du 07 novembre 2011, portant adoption des statuts du futur établissement public de coopération intercommunale « Communauté de Communes du Betz et de la Cléry », et de la remplacer par la présente délibération, a **approuvé** le périmètre de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry tel que proposé par l'arrêté préfectoral du 05 octobre 2011, a **approuvé** les statuts de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry, et a **autorisé** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant au présent dossier.
- **désigné** 7 délégués titulaires et suppléants qui représenteront la Commune de Courtenay au sein du Conseil communautaire de la « Communauté de Communes du Betz et de la Cléry ». Après vote au scrutin secret, ont été désignés, au premier tour :

M. Francis TISSERAND, délégué titulaire  
M. Serge DEVILLE, délégué titulaire  
M. Alain VACHER, délégué titulaire  
M. Daniel DUFAY, délégué titulaire  
Mme Sabine GERARD, déléguée titulaire  
M. Patrice PELIZZARI, délégué titulaire  
M. Claude RAVARD, délégué titulaire  
Mme Jeannine CREMONESE, déléguée suppléante  
Mme Danielle DROUET, déléguée suppléante  
Mme Martine BOULAIS, déléguée suppléante  
M. Omer COMMERE, délégué suppléant  
Mme Françoise GUILMIN, déléguée suppléante  
Mme Ghislaine BOURGOIN, déléguée suppléante  
M. Jean-Yves JORIS, délégué suppléant

Le Conseil municipal a **autorisé** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant au présent dossier.

- **accepté** les nouveaux tarifs des emplacements pour les foires et les expositions organisées par la Commune, a **décidé** que ces nouveaux tarifs seront appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, et a **autorisé** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- **autorisé** Monsieur le Maire à faire toute demande de subvention, à tout organisme compétent, pour l'organisation du spectacle musical et du feu d'artifice annuels qui ont lieu à l'occasion de la Foire-Exposition d'août 2012.
- **accepté** les termes de l'avenant n°2 au contrat de Délégation de Service Public d'Assainissement proposé par la Lyonnaise des Eaux et a **autorisé** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- **approuvé** les statuts du Syndicat Mixte pour la gestion du Centre de Formation de l'Est du Loiret (CFA EST-LOIRET) et a **autorisé** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant au dossier.

- **accepté** la grille détaillant les tarifs qui seront appliqués, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, aux usagers de la Bibliothèque municipale de Courtenay, en cas de perte ou de détérioration d'un bien prêté par l'établissement (livres, albums, CD, DVD, cassettes...), a **accepté** le règlement intérieur de la Bibliothèque municipale de Courtenay tel qu'établi, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, a **précisé** que ce Règlement intérieur restera en vigueur tant qu'aucune modification ne viendra l'amender, et a **autorisé** Monsieur le Maire à le signer.
- **adopté** l'avenant à la convention conclue entre la Commune de Courtenay et la Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux, établi pour un montant de 1 666,50 €, portant sur la révision du tarif de l'heure-année à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, et a **autorisé** Monsieur le Maire à signer l'avenant ainsi que tout document se rapportant au dossier.
- **accepté** le don de l'association « La Grotte aux Fous » d'un montant total de 350,00 €, a **décidé** d'inscrire cette somme au budget 2012 du Service des Fêtes et cérémonies, et a autorisé Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.
- **accepté** l'avenant n°1 à la convention du 02 février 2008 entre le Préfet du Loiret et la Commune de Courtenay pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et a **autorisé** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- **donné** son accord de principe sur la mise en place du dispositif « Participation citoyenne » sur la Commune de Courtenay et a **autorisé** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour sa mise en place.

#### Informations du Maire et questions diverses.

Fait à Courtenay, le 19 décembre 2011

Le Maire,



Francis TISSERAND